



NUMÉROS UTILES

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : 02.98.92.50.23 www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr		
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h	09.72.67.50.29
Eau potable	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	09.69.32.35.29
Assainissement	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	02.77.62.40.09
Office du tourisme	Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 Fermé le jeudi après-midi	02.98.92.53.57
Bibliothèque municipale	Mercredi et samedi de 10h à 12h – Vendredi de 16h30 à 18h30 Dimanche de 10h30 à 12h00	02.98.92.57.55
Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 Fermé le jeudi	02.98.92.56.64
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île	02.98.92.50.24
Pharmacie	1, allée du stade	Pharmacie du Porzay 02.98.92.50.34
Taxi du Porzay - Transport de malades assis 7 j / 7		David Daden 06.63.44.29.70
Ambulances - Services funéraires		Alain Jolec 02.98.81.27.28
Bac de collecte de vêtements	Services techniques municipaux, ZA de Carn ar Hoat	
Déchèterie	Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 Fermée le mardi	02.98.92.57.58
Déchets de jardin		Rue Ménez Bian
Marché saisonnier	Place de l'église de 8h30 à 13h	Tous les dimanches jusqu'au 29 octobre

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Médecins		Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam Marine Roque	02.29.20.21.00
Infirmières	Permanence dès 8h30	Anne-Laure Brusq-Hirrien Stéphanie Bideau Régine Gérardi Dominique Robyn Laurence Duchillier	02.98.92.52.06 02.98.92.55.34
Kinésithérapeutes		Eric Peuziat Julie Scordia Claire Le Ny	02.98.92.53.13 02.56.06.29.29
Diététicienne - Nutritionniste		Séverine Doué	02.98.27.88.57
Ostéopathe		Florian Fauchart	06.30.90.87.89
Pédicure / Podologue		David Cavarec	02.98.92.59.19
Psychologue	Mercredi et jeudi après-midi	Vonnick Péton	06.88.73.81.34
Urologue	Mardi matin	Olivier Develay	02.98.53.55.87
Sage-femme	Vendredi matin	Gaëlle Rouxel	02.29.20.21.00

INFORMATIONS COMMUNALES

CONSEIL MUNICIPAL

1. Mise à jour plan financement des travaux de rénovation énergétique de l'école

Dépenses HT		Recettes HT	
		TOTAL des aides publiques sollicitées (dont 100 000€ du Conseil départemental)	631 317 50%
		Autofinancement	643 100 50%
TOTAL	1 274 417	TOTAL	1 274 417 100,00%

Afin de finaliser le dossier de demande de financement auprès du Conseil Départemental du Finistère, M. le Maire demande l'autorisation du Conseil pour déposer une demande de subvention de 100 000€. Accord à l'unanimité.

2. Réduction du montant des attributions de compensation

Le montant actuel des AC reversées aux communes membres résulte des délibérations prises sur le fondement du/des rapports de la CLECT approuvés par délibération des communes.

Par délibération n°2023-124 du 12 septembre 2023, le Conseil communautaire a validé le principe d'une réduction de 15% du montant des attributions de compensation versées à la Commune.

Conformément à ce principe, l'évolution du montant des versements à la Commune serait le suivant :

Commune	Montant actuel des AC	Montant révisé des AC	Différence
PLONEVEZ PORZAY	40 762,84	34 632,93	15%

La nouvelle distribution des AC a pour objet de permettre à la Communauté de garantir le financement du service « jeunesse », lequel a vocation à concerner l'ensemble de ses communes membres. Accord à l'unanimité.

3. Acquisition d'un chemin AFR à Tréfeuntec

La parcelle YA 18 située à Tréfeuntec et appartenant à l'Association Foncière de Remembrement constitue l'unique accès de la propriété située sur la parcelle YA 74. Ce chemin est fortement dégradé. Cela pose problème pour l'accès des services (pompiers, soins à domicile ...). Il n'a plus de vocation agricole, il convient de faire supporter la charge de son entretien à la commune. Accord à l'unanimité pour l'acquisition de cette parcelle au prix de 0,50 €/m² soit pour 720 m² la somme de 360 €.

4. Acquisition du chemin d'accès à la station d'épuration

Le chemin d'accès menant à la station d'épuration, constitué par la parcelle ZO 32 est un chemin AFR qui est utilisé en grande majorité par l'entreprise gestionnaire de l'équipement. Son état fortement dégradé ne permet plus la circulation de poids lourds, ce qui pose problème pour les opérations de pompage des boues. Accord à l'unanimité pour l'acquisition de cette parcelle au prix de 0,50 €/m² soit pour 2 100 m² la somme de de 1 050€.

5. Fixation d'un tarif pour la vente de bois

La commune doit procéder à l'entretien du bois du bourg. Pour ce faire, sur recommandation de l'Office Nationale des Forêts, il est nécessaire de procéder à des coupes d'entretien. Les travaux seront exécutés par un professionnel missionné par l'ONF. La commune n'ayant pas l'utilité de ce bois, M. le Maire propose de le mettre à la vente aux conditions suivantes : vente uniquement aux personnes résidant sur la commune, achat limité à un stère par foyer, inscription en mairie, attribution par tirage au sort jusqu'à épuisement du stock. Il est proposé de fixer un prix de 45€ le stère de bois. Accord à l'unanimité

6. SDEF convention pour l'éclairage d'un passage piéton

L'éclairage du passage piéton situé au carrefour des rues de Cornouaille et de l'Argoat nous a été signalé comme insuffisant. Le SDEF propose de l'améliorer en ajoutant un candélabre sur la façade du commerce situé à proximité. Le coût d'un montant de 2 880€ est entièrement à la charge de la collectivité. Accord à l'unanimité

7. SDEF convention pour l'éclairage du terrain annexe

Le Maire présente au Conseil le projet de remplacement du coffret Armoire C15 - STADE.

La commune désigne le SDEF comme mandataire pour suivre les travaux. Une convention de mandat doit donc être signée entre le SDEF et la commune. L'estimation des dépenses se monte à 2 040€. Accord à l'unanimité.

8. Décision modificative pour comptabilisation des amortissements D2023-044

Il a été constaté que le la balayeuse de voirie acheté en commun avec la commune de Plomodiern n'avait pas fait l'objet d'amortissement en 2019 et 2020. Afin de reprendre ces derniers sur l'exercice 2023 il est nécessaire de prévoir une décision modificative du budget d'un montant de 4 606.68€. Accord à l'unanimité.

9. Développement du pôle de santé

M. le Maire informe le conseil que des discussions sont en cours depuis le début de l'année afin de faciliter l'installation sur la commune d'un professionnel de santé dans une spécialité qui n'est plus présente sur notre territoire. Cette installation si elle devait aboutir, serait complémentaire avec l'offre de la maison de santé pluridisciplinaire. Depuis plusieurs semaines, le propriétaire du bâtiment commercial situé sur la parcelle ZV 425 jouxtant la maison de santé a fait part de sa volonté de vente. Le cabinet d'architecte de M. Paul Etienne Fouqué a été missionné pour la réalisation d'une esquisse de réaménagement intérieur de ce local afin d'y accueillir deux professionnels de santé aux besoins spécifiques. Les premiers plans indiquent que ce bâtiment est compatible avec le besoin exprimé. Aussi, M le Maire informe le conseil qu'il va entamer des discussions avec le propriétaire en vue d'une acquisition qui sera ensuite présentée en Conseil Municipal.

Questions diverses

Adressage

L'article 169 de la loi 3DS impose à toutes les communes d'attribuer une adresse normalisée à toutes les habitations de son territoire. Il s'agit de donner un nom à tous les lieux-dits et à toutes les voies (dont les voies privées ouvertes à la circulation) et de numéroter toutes les maisons et constructions présentes dans le territoire. L'attribution du numéro est une compétence du maire. L'attribution d'un nom de rue revient au Conseil Municipal. Plusieurs secteurs nécessitent de créer des nouvelles adresses à soumettre au prochain Conseil Municipal.

ALERTE DÉMARCHAGE FRAUDULEUX

Des démarchages téléphoniques frauduleux nous ont été signalés.

Un agent se présente comme faisant partie de la compagnie des eaux et vous signale une fuite importante avant compteur avec des coûts de réparation à votre charge. Il cherchera à vérifier votre RIB avant la programmation d'une intervention. Les Compagnies des Eaux **ne mandatent jamais leurs agents pour le recouvrement des factures**. Faites preuve de vigilance et n'hésitez pas à porter plainte si vous avez été victimes.

Vigilance cambriolages

Plusieurs cambriolages ont eu lieu récemment dans la commune. N'hésitez pas à **composer le 17** pour signaler tout comportement suspect !

Au quotidien – Protégez les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur. Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

Soyez vigilant

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société.

Avant de partir en vacances

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...)

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux.

ARRÊTÉ DE CIRCULATION

Jusqu'au 10 novembre, la rue de l'Argoat sera fermée à la circulation (de l'allée des Marguerites à la rue des Bruyères). Une déviation sera mise en place.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque organise un "entraînement à la dictée" le samedi 14 octobre à 11 h en préparation de la "dictée du Téléthon".

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DE CHATS ERRANTS

Les chats errants sont une population autonome de chats non identifiés qui ne bénéficient d'aucun suivi vétérinaire. Les chats errants ne sont ni stérilisés ni vaccinés, ils présentent ainsi des risques sanitaires en plus d'une reproduction incontrôlée. Pour toutes ces raisons, la SPA a créé les campagnes de stérilisation. En accord avec les mairies, les salariés et bénévoles viennent capturer les chats errants pour les stériliser et les identifier au nom de la commune. Ils sont ensuite relâchés dans leur environnement en tant que « chats libres ». La stérilisation est donc le meilleur moyen de limiter la misère animale et la maltraitance. La campagne commencera à Plonévez-Porzay le 15 octobre.

MEUBLÉS DE TOURISME

La déclaration de location d'un meublé de tourisme en mairie est obligatoire, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception : formulaire CERFA n°14004*04.

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour demander l'exonération de la taxe foncière à l'aide du CERFA n° 11819*03.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

ATELIER « MON LOGEMENT ET MOI »

Astuces et conseils pour un logement pratique et confortable, avec une ergothérapeute. Vendredi 20 octobre de 9h30 à 12h, salle du Patrimoine Pleyben. Gratuit pour les plus de 60 ans, vivant à domicile. Places limitées : 12 personnes. Inscriptions obligatoires auprès de Soliha au 02.56.69.55.26.

CINQ RENDEZ-VOUS POUR AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT !

Ener'gence organise cinq rendez-vous à destination des habitants du territoire pour agir en faveur du climat et de la transition énergétique. Dans une année marquée par plusieurs augmentations successives du coût de l'énergie, de nombreux foyers optent pour davantage de sobriété énergétique. Ener'gence, agence énergie climat du Pays de Brest, propose trois rendez-vous pour bien se repérer et agir efficacement :

- Café-débat « Décrypter ses factures et contrats d'énergie », le 19 octobre à 18h30 au Run ar Puns à Châteaulin
- Café-débat « Quelles énergies pour se chauffer ? », le 9 novembre à 18h30 au Run ar Puns à Châteaulin
- Spectacle « Mission ZURBL », le 12 novembre à 16h au Run ar Puns à Châteaulin (sur inscription)

Ener'gence vous propose également deux rendez-vous avec le camion Climat Déclit, qui vous permettront d'obtenir des conseils sur la rénovation et de participer à des animations ludiques pour petits et grands :

- Le 21 octobre au marché de Pleyben
 - Le 3 décembre au marché de Noël de Plonévez-Porzay
- Retrouvez l'ensemble des animations proposées sur www.energence.bzh

DÉFI CO-VOITURAGE : DU 2 AU 20 OCTOBRE

La Communauté de Communes de Pleyben Châteaulin Porzay et l'association Ehop lancent un Défi covoiturage aux habitants. Défi gratuit ouvert à tous ! Relever le défi, c'est tester le covoiturage une, 2 ou 10 fois en trois semaines. Et le tester, c'est souvent l'adopter. Nous avons plus en commun avec nos voisins que nous ne le pensons. Et si nous en profitons pour faire des économies et nous faire des amis ? Tout le monde peut relever le défi, que l'on habite à Châteaulin, Dinéault, Pleyben, Lothey, Trégarvan ou Saint-Nic... : c'est la magie du partage, la magie du covoiturage ! Conducteurs et passagers partagent leur trajet : il y a toujours quelqu'un qui fait le même trajet. Pour un jour ou pour tous les jours, c'est comme vous le souhaitez, quand vous le voulez et avec qui vous voulez.

Pour participer, c'est simple : je m'inscris ; je partage mon trajet (j'indique quand et où je circule) ; Ehop cherche mes futurs co-équipiers et me contacte ; je valide le point de rendez-vous et l'horaire avec mon.ma.mes covoitureur(s) ; je réponds aux enquêtes hebdo pendant le défi (pour qu'Ehop puisse faire le bilan du défi !) Vous covoiturez déjà pour me rendre au travail ? Pas de problème ! Ehop vous aidera à trouver de nouveaux covoitureurs pour compléter votre équipe. Inscription au 07.66.35.95.00 ou par mail : defi@ehop.bzh

VIE ASSOCIATIVE

APEL ÉCOLE SAINTE ANNE

L'association des parents d'élèves, vous invite à venir nombreux à son traditionnel « loto » qui aura lieu le dimanche 15 octobre à 14h00, à la salle omnisports. Cascade de bons d'achat : 600€, 200€, 150€...), trottinette électrique, hifi, lot surprise, électroménager... Bingo, jackpot, 2 séries de perso. 4 000 € de lots au total. Possibilité de s'inscrire au 06.61.71.44.48. Ouverture des portes à 11h00. Petite restauration sur place.

ATELIER BIEN-ÊTRE

Lundi 16 octobre : réflexologie des mains. Intervenante : Sandrine Quéffelec. Contact : Nicole Debuire au 06.71.05.82.89

ATELIER « JEUDIS CRÉATIFS »

L'atelier va confectionner des décorations pour Noël. Dans ce but, nous recherchons des bottes en caoutchouc ou des sabots usagés. Merci de les déposer en mairie.

COMITÉ DE JUMELAGE

Le comité de jumelage organisera son 15^{ème} « Troc et Puces » le dimanche 22 octobre, à la salle omnisports. Ouverture de 9h00 à 17h00. Entrée 1€ ; gratuit pour les - de 12 ans. Réservation au 06.31.81.07.87. 4 € le mètre linéaire, chaises et tables fournies, portique 2€ (non fourni). Ouverture pour les exposants de 7h à 8h30.

FNACA PLONEVEZ-PORZAY/LOCRONAN/KERLAZ

L'assemblée générale de la FNACA aura lieu le samedi 14 octobre à 10h15 à la salle municipale (distribution des cartes) et sera suivie d'un repas à Plogonnec à 12h30.

RANDONNEURS DU PORZAY

Mardi : marche douce, 3-4 kms. Départ à 14h30, place de l'église. Jeudi à 14h00, pétanque à Tréfeuntec. Jeudi : répétition de la section musico-vocale de 17h30 à 19h00, salle municipale.

Mardi 17 octobre : Gourlizon. Mercredi 18 octobre : Plomodiern. Vendredi 20 octobre : Plonévez-Porzay. Puis assemblée générale à 16h à la salle municipale. Renseignements : 06.47.98.83.53.

TROTTE-SENTIERS DE LA BAIE

Vendredi 20 octobre : randonnée de 10 km à Châteaulin, circuit du canal. Contact : 06.31.52.60.64 ou 06.63.98.86.38.

INFORMATIONS COMMERCIALES

- La bijouterie Le Bot est fermée jusqu'au mardi 17 octobre.
- Le Grand Charcutier traiteur : le magasin sera fermé jusqu'au lundi 30 octobre.
- Aux délices du Porzay : la boulangerie sera fermée du lundi 16 au lundi 30 octobre.
- L'angle gourmand : la boulangerie sera fermée du jeudi 19 octobre au jeudi 9 novembre.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 14 octobre : messe à 18h00 à Locronan.
Dimanche 15 octobre : messe à 9h30 à Saint-Nic.